

## Situation et contrat de communication du discours de médiatisation scientifique

1	La situation de communication du discours scientifique .....	1
2	La situation de communication du discours didactique .....	2
3	La situation de communication du discours médiatique .....	3
4	Les différences entre les trois types de situations .....	4
5	La situation spécifique du discours de médiatisation scientifique .....	4

Si l'on considère la mise en scène du discours de vulgarisation scientifique du point de vue de l'instance de production, on peut préjuger que les caractéristiques discursives des textes qu'ils produisent dépendent pour une large part de la façon dont ils se représentent les contraintes de la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. Aussi est-il nécessaire, avant de définir ce type de discours, de passer rapidement en revue les situations qui ont quelque chose à voir avec celui-ci, celles du discours scientifique, du discours didactique et du discours médiatique.

### La situation de communication du discours scientifique

La *finalité* du discours scientifique se caractérise par une visée *démonstrative*, une volonté d'établir une vérité pour laquelle il est nécessaire d'avoir une activité d'argumentation qui met en place certains types de raisonnement (axiomes et règles), et un choix d'arguments qui doivent jouer un rôle de preuve. Ainsi se développera un discours selon une organisation trilogique : problématisation (présentation d'un questionnement), positionnement (engagement du sujet argumentant sur une position à défendre), persuasion (mise en place des stratégies de preuve), selon une démarche hypothético-déductive (voir plus loin).

L'*identité* des partenaires est celle de pairs, de sujets dont il est supposé qu'ils ont les mêmes références de savoir spécialisé, et qu'ils partagent une position de neutralité idéologique. Ainsi l'instance de production du discours scientifique pourra-t-elle faire l'économie de certaines explicitations et user d'un vocabulaire spécialisé censé être connu de l'instance de réception. Cela dit, le sujet scientifique, qu'il s'exprime par oral ou par écrit, sait qu'il s'adresse à des destinataires multiples, même si ceux-ci se trouvent dans une même communauté de savoir, la communauté scientifique. En effet, ils sont eux-mêmes porteurs de positionnements divers soutenus par des théories différentes. Le sujet du discours scientifique doit donc tenir compte de ces divers positionnements, ce qui l'amène à répondre par avance à certaines objections qui pourraient lui être faites. Il existe donc une connivence à la fois citationnelle et oppositionnelle dans ce discours.

Le *propos* du discours scientifique est, pourrait-on dire, toujours ciblé. Il s'inscrit dans un *macro-thème* qui est constitué à la fois par l'objet étudié et la discipline qui l'étudie, dont la combinaison constitue ce que l'on appelle *la question*. Par exemple, le macro-thème de la « procréation » peut être étudié par la biochimie, la physique des molécules, ou par une discipline des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, etc.) ; dans chacun de ces cas, il se spécifiera en variante thématique.

Quant aux *circonstances matérielles* de production, elles sont *monologiques* lorsqu'elles consistent en une transmission d'exposés (oraux ou écrits) à travers conférences ou articles publiés dans des revues spécialisées (ou en ligne), ou *dialogales* (mais plus rarement) lorsque peuvent se produire des échanges dans des colloques ou des rencontres de chercheurs.

### **La situation de communication du discours didactique <sup>1</sup>**

La *finalité* de la situation d'enseignement, considérée du point de vue du sujet qui enseigne, se caractérise par une triple visée d'*information*, de *captation* et d'*évaluation*. La première consiste à transmettre un savoir (que celui-ci soit conçu comme un savoir-objet de connaissance ou un savoir-faire) pour que l'apprenant passe d'un état de non-savoir à un état de savoir. L'enseignant s'inscrit dans cette finalité comme un *médiateur* entre le savoir de référence et l'élève, jouant ainsi un rôle de guide. Le savoir à transmettre y est conçu comme un objet préexistant représentant une vérité (quelle qu'en soit sa définition), qui est bonne pour l'homme (sinon elle n'aurait pas à être enseignée). La visée de captation consiste à faire face aux obstacles qui sont susceptibles de se présenter lors du processus d'enseignement/apprentissage et qui proviendraient soit d'un *non-vouloir* de l'élève (refus, oublis, inattention, ennui, etc.), soit d'un *non-pouvoir* de celui-ci (inaptitudes intellectuelles ou psychologiques jugées telles par les différents partenaires du système éducatif). Il faut donc que l'enseignant trouve des stratégies pour capter l'intérêt, voire le désir, de l'apprenant. La visée d'évaluation consiste à vérifier les résultats de l'acquisition du savoir. Elle se concrétise par le moyen de notes et/ou d'appréciations. L'élève, quant à lui, s'inscrit dans cette finalité en *travaillant*, c'est-à-dire en répondant aux consignes émises par l'enseignant (le contrat ne tiendrait pas s'il ne pouvait être supposé que l'élève travaille).

L'*identité* des partenaires est, comme le dit la finalité, asymétrique. L'enseignant est d'une part investi d'un *pouvoir institutionnel*, et d'autre part est censé avoir une *compétence de savoir* et de *savoir-faire* en relation avec la finalité du contrat (il a un savoir à transmettre / il sait le transmettre). Ce qu'il dit doit donc être considéré par l'élève comme parole de vérité. L'élève est placé par l'institution sociale en position de non-savoir, mais aussi comme ayant le désir d'apprendre (d'où l'apparition de problèmes lorsque celui-ci ne manifeste pas ce désir, c'est-à-dire ne respecte pas le contrat).

Le *propos* du discours didactique dépend de la discipline enseignée qui fait elle-même l'objet d'un découpage à travers un *programme*. Ce programme représente en quelque sorte les « objets de vérité » qui doivent être enseignés.

Les *circonstances matérielles* quant à elles sont assez variables, puisqu'on peut enseigner dans différentes situations et à l'aide de différents supports qui ont chacune et chacun des incidences sur la manière d'enseigner : situation de classe avec interaction entre professeur et élève, manuel scolaire d'accompagnement ou de substitution, cours par correspondance, supports technologiques variés, etc.

---

<sup>1</sup> Il serait plus exact de parler de « situation d'enseignement », le didactique étant une forme de discours qui peut se trouver dans diverses situations.

## La situation de communication du discours médiatique

La *finalité* se caractérise par une double visée : d'*information* et de *captation*. La visée d'information consiste à transmettre à l'autre, le citoyen, un savoir qu'il est censé ignorer. Mais cette visée n'est pas tant destinée à faire acquérir un savoir, comme dans le cas de la situation d'enseignement, qu'à permettre au destinataire de se faire une opinion. Pour que cet acte soit justifié, il faut que le savoir en question puisse être reconnu comme vrai. La visée d'information oblige à « dire le vrai », non pas un vrai qui prétende être *la vérité*, mais un vrai qui soit *vraisemblable*. Les médias d'information ont donc à résoudre un problème de crédibilité, ce pourquoi ils sont conduits à user de stratégies d'*authentification* des faits à l'aide de témoignages et de documents, de *révélation* à l'aide d'interviews, d'enquête ou de débats contradictoires, d'*explication* sur le pourquoi et le comment de l'événement. La visée de captation, elle, provient de la situation de concurrence économique dans laquelle se trouvent les médias : pour des raisons de survie financière ils doivent essayer d'atteindre le plus grand nombre possible de lecteurs, d'auditeurs, de téléspectateurs. Pour ce faire, ils utilisent par exemple divers procédés de mise en scène discursive qui tendent à présenter les événements du monde de façon dramatique, en s'appuyant sur les croyances populaires et les émotions collectives<sup>2</sup>. On voit que la finalité de la communication médiatique avec sa double visée d'information et de captation est prise entre trois logiques : démocratique, marchande et d'influence.

L'*identité* des partenaires n'est pas la même selon qu'il s'agit de l'instance de *production* ou de *réception* ; le rapport entre les deux, contrairement à celui du discours scientifique, est asymétrique. En effet, la première doit remplir un certain nombre de rôles qui sont liés aux visées de la finalité : sélectionner, rapporter et commenter l'événement, chacune de ces activités discursives faisant problème. La sélection pose le double problème du choix des événements et de l'identification des sources, ce qui plonge les médias dans le dilemme d'avoir à choisir entre *scoop* ou *vérification* ; rapporter pose le problème de la fidélité au vrai ; commenter pose le problème du choix du type d'explication, sachant que celui-ci ne peut prétendre ni à la scientificité (il serait incompréhensible), ni à l'historicité (manque de distance et absence de méthodologie) ni à la didacticité (trop austère). Quant à l'instance de réception, elle est hétérogène, constituée d'un ensemble très diversifié de situations de réception et d'individus ayant des connaissances et des croyances qu'il est difficile de déterminer ; cette instance, appelée public, est considérée en fait comme représentant divers ensembles d'opinion ; elle est hétérogène.

Le *propos* des médias d'information, ce dont ils parlent, touche à ce qui se passe dans le monde et, plus particulièrement ici, aux événements qui se produisent dans l'espace public. Si l'on postule que ce n'est jamais la réalité à l'état brut qui est communiquée, mais une construction de celle-ci<sup>3</sup>, on comprendra que les médias ne transmettent pas l'événement à l'état brut, mais un événement construit par eux. Cette construction se fait selon trois principes : un principe de *perception* (pouvoir voir), un principe de *saillance* (être surpris) et un principe de *prégnance* (pouvoir retrouver du déjà connu).

Les *circonstances matérielles* sont constituées par les supports à l'aide desquels se fait la transmission de l'information : le support écrit pour la presse, le support audio-oral pour la radio, le support audio-visuel pour la télévision. Les caractéristiques de chacun de ces supports induisent une manière particulière de mettre en scène le discours d'information

---

<sup>2</sup> Rappelons-nous la façon dont les médias ont traité aussi bien la mort de la princesse de Galles que les guerres en Bosnie et au Kosovo. Voir (P. Charaudeau, 2001, *La télévision et la guerre*, INA et De Boeck).

<sup>3</sup> Des morts, dans la réalité brute, ne sont que des morts. Pour qu'elles signifient meurtre, assassinat, victimes d'une catastrophe ou génocide, il y faut un discours qui symbolise cette réalité, c'est-à-dire qui lui donne un sens. Il n'y a pas de rapport de transparence entre le discours et le monde, mais rapport d'opacité. C'est dans cette opacité que se construit le sens.

(P. Charaudeau, 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles: De Boeck).

### **Les différences entre les trois types de situations**

Remarquons donc les différences entre ces trois types de situation. Discours scientifique, didactique et médiatique ont tous les trois à voir avec la vérité, mais de façon différente : le discours scientifique cherche à établir une vérité, ce pourquoi son discours est à dominante *démonstrative* ; le discours didactique cherche à transmettre une vérité déjà établie, ce pourquoi son discours est à dominante *explicative* (et non démonstrative) ; le discours médiatique, quant à lui, cherche à découvrir une vérité, ce pourquoi son discours est à dominante *narrative*.

Les *identités* des partenaires de ces trois types de situation de communication sont également différentes : rapport de *symétrie* dans la position de savoir pour la scientifique, d'*asymétrie* pour les deux autres ; mais ces deux dernières se différencient entre elles : dans la situation d'enseignement le sujet enseignant est reconnu par principe comme porteur de savoir, alors que dans la situation médiatique le sujet est seulement supposé s'être spécialisé dans un savoir (le journaliste spécialisé), et encore ce savoir n'est-il que partiel. Le sujet enseignant n'a pas à se poser la question de sa crédibilité, alors que le sujet journaliste doit en faire preuve à chaque instant. Du côté de l'instance d'interprétation, le destinataire du discours scientifique est censé avoir les moyens intellectuels de comprendre et discuter ce que propose l'énonciateur scientifique ; en revanche, les destinataires didactique et médiatique sont supposés ne pas savoir. Notons aussi que le premier est là pour s'approprier un savoir (volontairement ou par obligation), alors que le second est là pour simplement en connaître l'existence, et, éventuellement, se faire une opinion sur celui-ci.

Enfin, le *propos*, s'il est le résultat d'un *objet de savoir* vu à travers une discipline dans les situations de communication scientifique et didactique, est un événement en émergence dans la situation médiatique et fait l'objet d'un traitement qui n'obéit à aucune discipline en particulier, et se trouve être submergé par une mise en scène dramatisante. Il y a cependant une différence dans les propos des deux premières situations : celui de la situation scientifique est constitué par un corps de références et un langage commun aux partenaires de l'échange, alors que ce n'est pas le cas pour celui de la situation didactique.

### **La situation spécifique du discours de médiatisation scientifique**

Pour ce qui concerne le *discours de vulgarisation*, sachant que celui-ci apparaît dans des situations de communication didactique ou médiatique, il est aisé de comprendre qu'il doit emprunter des caractéristiques de l'une ou de l'autre, et parfois des deux à la fois. En fait, il n'y a pas de situation de communication propre au discours de vulgarisation, ou s'il y a une situation de communication, ce sera toujours un hybride. Donc, force est de distinguer celui qui s'inscrit dans une situation d'enseignement et celui qui s'inscrit dans une situation médiatique. On peut même aller jusqu'à dire que, dans le premier cas, il se confond avec le discours didactique, partageant la même finalité, les mêmes positions identitaires des sujets et le même type de propos. En revanche, lorsqu'il apparaît dans une situation médiatique, il a des caractéristiques qui lui sont propres, et c'est pourquoi on distinguera discours de vulgarisation et discours de médiatisation scientifique.

Dans sa *finalité*, le discours de médiatisation partage la double visée d'information (faire savoir) et de captation (susciter l'intérêt), mais dans un rapport de contradiction. En effet, ici, il ne s'agit pas tant de susciter une opinion comme dans le discours médiatique, que de porter à la connaissance d'un public des faits déjà établis, comme dans le discours didactique. En outre, la perspective est plus large : disons qu'elle est éducative et culturelle (mais ce n'est pas certain) et non point d'instruction<sup>4</sup>. On peut quand même supposer qu'il s'agit parfois de susciter une opinion lorsque l'objet d'information scientifique pose en soi des questions d'ordre moral ; on sait cependant que cela ne peut pas avoir le même effet que lorsqu'il s'agit de faire connaître un événement social ou politique, car ce qui permet que se forge une opinion n'est pas du même ordre. Cela fait que le discours produit devra tenter d'être explicatif (discours didactique) tout en produisant ses propres stratégies de captation (discours médiatique), et sa crédibilité dépendra de la façon de manier ces stratégies.

L'*identité* des partenaires nous éclaire d'ailleurs sur cette contradiction. Du côté de l'instance de réception, les sujets peuvent être de niveaux de connaissance divers. Plus éclairés s'ils sont lecteurs de revues spécialisées, beaucoup moins, voire complètement ignorants, s'ils sont lecteurs de journaux généralistes ou populaires, ou encore simples téléspectateurs des informations télévisées. Du côté de l'instance de production, cette spécification des publics doit être prise en compte, et le discours de vulgarisation variera en fonction de cette diversité. Mais il variera également selon l'identité du sujet producteur du discours de vulgarisation. Celui-ci peut être lui-même un scientifique faisant le travail de vulgarisation, comme on peut le voir dans des magazines spécialisés ou dans des interviews, ce peut être un journaliste généraliste rendant compte d'une découverte scientifique, ou un journaliste spécialisé se lançant dans une tentative d'explication de faits scientifiques. Il est évident que les caractéristiques du discours de vulgarisation ne seront pas tout à fait les mêmes dans chacun de ces cas. Par exemple, le scientifique qui vulgarise est amené à employer des termes dont il sait qu'ils ne correspondent pas aux concepts qu'il manie ; cela provoque en lui des états d'âme que ne connaît pas le journaliste vulgarisateur, et cela a des incidences sur le discours d'explication qu'il produit. Cependant, on peut penser que ces états d'âme sont compensés par un fort désir de populariser la science (par devoir éducatif, par recherche de ressources financières, par désir de notoriété, etc.). En revanche, le journaliste vulgarisateur – serait-il spécialiste – ne peut justifier son travail de vulgarisation qu'en pensant que tout langage scientifique peut être dépouillé de sa terminologie ésotérique et traduit dans une langue simple, à la portée de tous.

Les caractéristiques du *propos* nous montrent le caractère hybride de ce type de discours. En effet, celui-ci correspond bien à un objet de savoir comme dans les discours scientifique et didactique, mais le plus souvent il est découplé de la discipline qui normalement s'y attache, puisqu'il est supposé que le public ne possède pas ce corps de références. Cela produira un discours explicatif sans possible repérage du domaine de connaissance auquel il appartient. Autrement dit, le discours de vulgarisation ne peut s'appuyer sur aucun des discours qui fondent telle ou telle discipline (D. Maingueneau & F. Cossutta, 1995, « L'Analyse des discours constituants », *Langages*, n°117). En outre, devant satisfaire à la visée de captation médiatique, cet objet de savoir est transformé en événement et du coup traité selon les mêmes stratégies discursives de dramatisation qu'un événement quelconque. Il procède donc à une *désacralisation* du discours scientifique qui est parfois compensée par une sorte d'éthique de la popularisation du savoir scientifique.

On en conclura qu'il s'agit bien de parler d'un discours de *médiatisation* qui est distinct du discours de *vulgarisation*, car il n'a pas de situation de communication propre. En revanche, on est en mesure de déterminer des situations spécifiques comme autant de variantes de

---

<sup>4</sup> « Éducative et culturelle », dans la mesure où il s'agit de sensibiliser de manière récréative un public à un savoir spécialisé à des fins citoyennes diverses (intéresser les jeunes, prévention contre un mal, développer les technologies, etc.). L'« instruction », c'est transmettre un savoir pour se l'approprier et le reproduire.

la situation globale médiatique, si l'on prend en compte l'identité des sujets producteurs et des sujets récepteurs dont la spécificité rejaillit sur la finalité en tant que celle-ci privilégiera davantage la visée de crédibilité ou de captation.

Passant par les médias d'information, le discours de vulgarisation n'est pas la traduction d'un discours scientifique d'origine écrit par des auteurs spécialistes d'une discipline s'adressant à des pairs, mais un discours construit par l'organe médiatique en fonction de la finalité de son contrat de communication. Il ne se confond pas davantage avec le discours didactique, même s'il en emprunte certains aspects discursifs, pour ces mêmes raisons d'identité (un enseignant n'est pas un vulgarisateur), et de finalité (enseigner, c'est permettre de s'approprier un savoir pour le reproduire et non de se faire une opinion). Enfin, question ultime, le discours de vulgarisation en général, et le discours de médiatisation scientifique en particulier, se situeraient-ils dans un continuum du discours scientifique, comme le propose *D. Jacobi (D. Jacobi, 1999, La communication scientifique. Discours, figures, modèles, PUG)*. La réponse n'est pas simple. Car en tant que discours devant répondre au devoir de faire connaître le résultat des recherches scientifiques pour permettre un débat social d'ordre éthique, les discours de vulgarisation et de médiatisation participent de ce souci démocratique. Mais c'est au prix d'une telle transformation du discours scientifique source – car sinon il ne pourrait pas être compris et validé par le plus grand nombre de lecteurs – qu'il y a rupture et non-continuité entre le discours scientifique d'un côté et le discours de vulgarisation et de médiatisation de l'autre.